

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 379

Artikel: Albert Thomas féministe

Autor: E.Gd. / Thomas, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Albert Thomas féministe

Pouvons-nous, nous aussi, apporter notre petite contribution à l'hommage qu'élevait à la mémoire du Directeur du Bureau International du Travail tous ceux auxquels, en insurpassable inspirateur, il a appris à voir sous leur vrai jour, et la vie sociale, et la vie internationale, en disant ici ce que nous lui devons ? ...

Car Albert Thomas fut un féministe convaincu. Féministe par équité, comme le sont les âmes enthousiastes et généreuses; et féministe, ajouterons-nous, par sentiment, et par respect envers les femmes, lui, qui entourait sa mère du plus touchant culte filial. Aussi, jamais les stipulations fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail touchant la place et le rôle des femmes furent-elles mieux respectées et appliquées que par lui: il n'est pas une de ses collaboratrices qui ne puisse témoigner ici avec nous de son souci de leur opinion, de sa compréhension de leurs droits, de sa conscience à l'égard de leurs travaux. Il était suffragiste: n'avait-il pas été sur le point, à un moment critique pour nos idées, de nous promettre une conférence suffragiste à Genève, que cette conscience scrupuleuse justement du travail approfondi dans ses moindres détails l'empêcha en définitive d'accepter, parce que, nous disait-il, « si je suis suffragiste par conviction, je ne veux pas parler de quoi que ce soit sans documentation précise, et que votre documentation, je ne puis distraire à mes obligations les vingt-quatre heures nécessaires pour m'y plonger ».

Certes, dans des groupements féministes d'inspiration unilatérale et étroite, il était devenu de mode de faire du B.I.T. et de son Directeur le bouc émissaire de toutes les inégalités qui, en matière économique, pèsent sur les femmes, en l'accusant de les perpétuer par ses Conventions. Or, rien n'est plus injuste. Albert Thomas était profondément respectueux du droit de la femme, non pas en tant que femme, espèce isolée opposée à l'homme, ainsi que le voudraient certaines de nos extrémistes, mais en tant qu'être humain, partie indissoluble de la collectivité. Ne nous souvenons-nous pas de l'avoir vu se cabrer de toute son énergie devant la remarque formulée par l'une de nous qu'il pouvait, par telle article introduit dans un projet de Convention, porter atteinte à notre droit au travail ? N'a-t-il pas contribué directement à la suppression dans la Convention sur le bien-être des marins de cette fâcheuse disposition sur l'interdiction d'emploi des serveuses dans les bars, dès que les Associations féministes lui en signalèrent l'injustice ? et qui de nous ne peut oublier comment, dans cette même Convention, il prit carrément ses responsabilités pour en abroger tout ce qui pouvait toucher à un retour à la réglementation de la prostitution ? Pour lui — et nous le lui avons entendu exposer de façon émouvante autant qu'éloquente lors de ces entretiens de libre discussion qu'il voulait bien accorder à des délégations de nos Associations internationales, et qui étaient du plus passionnant intérêt — la réglementation du travail, c'est-à-dire la protection de ceux qui sont exploités par notre régime moderne

près de lui dans un panier. Il avait sur les genoux une culotte qu'il reprit soigneusement. Elle semblait bien désoignée, comme s'il venait de la battre. (Bandoli, janvier 1918.)

Katherine Mansfield est de plus en plus malade.

La souffrance... voyez-vous, cela a été un immense privilège, oui, malgré tout... Il faut regarder les choses en face... tant qu'on les regarde, on a le dessus... Je suis amoureuse de la vie d'une façon terrible... travailler est pour moi l'aise, la joie et la lumière... On n'échappe pas à la splendeur de la vie. Prenons la résolution de vivre éternellement. Et ce ne serait même pas encore assez long pour moi (extraits de plusieurs lettres).

Les médecins ne parlent plus de guérison possible et, toujours vaillante, elle écrit: J'espère pouvoir me maintenir assez longtemps pour faire vraiment du bon travail. J'en ai assez de ces gens qui meurent alors qu'ils promettaient tant.

Son travail, toujours elle y pense, toujours elle le voudrait plus parfait. Ne dit-elle pas:

Si la poésie moderne nous donne une si piètre satisfaction, c'est en grande partie parce qu'on n'a pas la certitude qu'elle appartienne vraiment à celui qui l'écrit. Quelle fatigue de ne jamais quitter le lit masqué!...

(A suivre.) JEANNE VUILLIOMENET.

Mieux vaut l'homme qui s'use que celui qui se rouille.

de production, formait un tout, et la réglementation du travail féminin ne constituait que la première étape, parce que souvent plus facile à réaliser, de cette protection légale générale qu'il réclamait pour tous les travailleurs. Pour lui aussi, comme il nous l'exposa de manière captivante, l'une des dernières fois que nous eûmes le privilège de le rencontrer, la femme était, non seulement égale à l'homme, mais supérieure dans plusieurs catégories de travaux, et il souhaitait que, par le développement d'une orientation professionnelle bien comprise, une spécialisation pût s'établir, non pas selon les sexes, mais selon les aptitudes. Or, y a-t-il rien de plus près que cette conception de la vraie doctrine féministe? ... Et enfin, quelle largeur de vues et de compréhension n'a-t-il pas montrée, lorsque, dans cette Commission consultative d'experts du travail féminin récemment constituée, et sur laquelle nous reviendrons sous peu, il a fait place à toutes les tendances, et notamment aux dirigeantes de ce mouvement qui n'ont jamais eu assez de paroles pour l'attaquer, lui et son œuvre?

A la famille proche d'Albert Thomas, à sa femme, à sa mère, à ses filles; à sa famille agrandie de collaborateurs et de collaboratrices, qui réalisent si douloureusement le mot poignant de l'une d'elles: « nous avons perdu notre âme »; à ceux et à celles qui lui doivent, au contact de son admirable personnalité, l'élargissement de la leur et la vision d'horizons nouveaux, nous tenons à dire ici, au nom de notre journal, tout notre chagrin, et notre profonde et chaleureuse sympathie.

E. Go.

Around de la Conférence du Désarmement

La fabrication et le commerce international de matériel de guerre

Quelques impressions sur l'Assemblée générale de l'Association Suisse pour la S. d. N., à Coire.

Différentes causes peuvent contribuer à provoquer des guerres. Pour n'en citer que deux: la surpopulation d'un pays qui, privé de colonies, ne sait où déverser le surplus de sa population; puis la fabrication et le commerce international du matériel de guerre.

C'est ce dernier sujet qui occupa spécialement l'Assemblée générale de l'Association suisse pour la S. d. N. lors de sa dernière réunion. On sait que, tout récemment, des révélations sensationnelles ont été faites sur l'étendue du commerce international de ce matériel, révélations qui sont de nature à jeter l'inquiétude dans l'âme des peuples. L'intrépide rédacteur du *Schaffhauser* Bauer a publié à ce sujet une série d'articles dans lesquels, non seulement il renseigne son public sur l'activité clandestine de cette industrie en vue du déclenchement des guerres dans le passé, mais où il cite encore des faits d'ordre plus récent, qui ne sont malheureusement que trop bien avérés. Le fait que la Conférence pour le Désarmement siège en ce moment donne à ces problèmes une haute actualité, car si l'on désire travailler sérieusement à abolir la guerre, il faut le faire dans un esprit de vérité et ne pas craindre d'appeler les choses par leur nom. On ne saurait ainsi ignorer le fait que la Suisse est fortement engagée dans la fabrication aussi bien que dans la livraison des armes. Les usines de Soleure, de Neuhausen et d'autres encore fournissent du matériel de guerre à l'étranger, et les bénéfices surprenants réalisés ces temps derniers par l'industrie soleuroise sont certainement dus à des commandes venant d'Extrême-Orient.

Nous avons eu la satisfaction de constater que les orateurs qui traitaient ces questions s'efforçaient tous de le faire dans un esprit de stricte exactitude. C'est ainsi que le Dr Zürcher, M. de la Harpe et M. Schmid-Ammann, le rédacteur schaffhousois mentionné plus haut, ont dévoilé avec un courage qui leur fait honneur les agissements de l'industrie de guerre suisse, et n'ont pas caché l'horreur qu'ils en éprouvaient. La dite industrie trouve son intérêt à ce que le désarmement soit empêché, car les commandes de matériel de guerre sont pour elle une condition sine qua non de prospérité. Elle fait montre de patriotisme, mais elle est internationaliste dans la pratique, et nos usines suisses se rattachent à des cartels internationaux. Et cet internationalisme est poussé à un point tel que, pendant la guerre, des échanges de matériel de guerre s'effectuaient entre nations ennemies par l'entremise des neutres; il arrivait ainsi que des soldats allemands se trouvaient pris dans des fils de fer barbelés qui avaient été fabriqués dans leur propre pays, tandis que des Français étaient tués par des projectiles d'origine française. Les industriels ne montrent souvent aucun scrupule à lancer dans la presse des articles de leur invention sur l'augmentation des armements d'une nation dans le

Exposition de l'Alimentation rationnelle (Genève, 16-24 avril 1932)

Qu'il ne nous ait pas été possible de faire à cette intéressante manifestation autant de visites que nous eussions voulu; que l'espace nous manque pour en rendre compte comme elle le mériterait, ce n'est certes pas une raison pour la passer sous silence dans les colonnes du *Mouvement*, lui surtout par des femmes — pour celles qui veillent à l'alimentation de la famille.

Organisée par *Pro Familia*, avec le concours de la Centrale suisse d'hygiène, de l'Ecole de diététique, du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale, de l'Ecole ménagère et de l'Ecole d'Etudes sociales, à la fois pratique et scientifique, elle était instructive pour tous et pour toutes. Ses stands, avec les commentaires écrits, avec les conférences et les explications nombreuses de médecins et de professeurs, étaient parfaitement clairs, et ont, nous n'en doutons pas, appris aux visiteurs beaucoup de choses bonnes à savoir: comment nourrir suffisamment, rationnellement et économiquement, les gens en bonne santé, et aussi — enseignement diététique — que donner aux malades.

Les vins sans alcool, offerts à la dégustation, ont obtenu, paraît-il, le plus grand succès.

Extrêmement ingénieux les tableaux qui représentent le processus de la digestion; intéressant le stand consacré aux fraudes alimentaires; bref ce nous semble, une réussite complète dont on doit féliciter les organisateurs et les organisatrices.

P.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

C'est en 1915 que la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, qui groupe 17 sections, s'est réunie à Lausanne pour la dernière fois; cette assemblée vit la constitution de la Fédération, faisceau dirigé par un grand Comité, tandis qu'auparavant Lausanne jouait le rôle de Comité directeur. Pour sa 17^{me} assemblée générale la Fédération s'est réunie le mardi 3 mai, au Lausanne-Palace, et ce fut une journée très réussie; deux groupes seulement manquaient à l'appel et les participantes étaient très nombreuses.

La gestion, présentée par M^{me} Couvreur de Budé (Vevey), présidente, les comptes, tenus par M^{lle} R. Jaunin (Avenches), furent adoptés sans discussion. La Fédération s'est occupée de l'« Aide à la Naissance », de la censure cinématographique, de la protection légale de la famille, du Home tant désiré pour femmes âgées et isolées; elle suit de près les travaux de l'Association agricole des femmes vaudoises, et a enregistré avec joie le succès de la cinquième journée des femmes vaudoises.

Le chômage et plus spécialement les chômeuses préoccupent plusieurs des groupes. L'Union de Vevey, avec la collaboration des autres associations féminines locales, a fait du bon travail; la vente de l'« Oeuvre du Vieux » a rapporté 400 fr. qui ont permis d'ouvrir une salle chauffée pour les chômeuses, de les occuper à des raccommodages, à des tricotages, notamment pour l'asile d'Echichens; on leur donne en outre un cours de cuisine simple et saine; la « journée du kilo »,

sur la fabrication des armes trouvent leur place de manière ou d'une autre dans la Convention du désarmement et que la délégation suisse reçoive des instructions dans ce sens.

Elle prie le Conseil fédéral de refuser dorénavant toute livraison d'armes à l'étranger et d'interdire, pour la sauvegarde de la neutralité suisse, la livraison à des Etats en guerre d'armes et de munitions fournies par l'industrie suisse.

Elle prie l'Union des Associations pour la S. d. N. d'agir sur les associations qui lui sont affiliées afin que ces dernières interviennent auprès de leurs gouvernements respectifs dans le même sens que l'Association suisse pour la S. d. N.

Conférence d'Etudes organisée par le Comité International féminin pour le Désarmement.

Bien qu'assombries par la tragique nouvelle de la mort de M. Albert Thomas, à la mémoire duquel un hommage ému a été rendu, non seulement par plusieurs orateurs, mais encore par un télégramme envoyé au nom de la Conférence au gouvernement français, et au Conseil d'Administration du B.I.T., ces séances, réparties sur deux après-midi, ont remarquablement réussi, et ont groupé un nombreux public, en majorité féminin, dans la coquette salle de la Maison de Paroisse américaine. Les noms des orateurs au programme et le désir de prendre contact avec le Comité féminin et ses travaux avaient attiré à Genève plusieurs féministes étrangères, telles que M^{mes} Brunschvicg (Paris), présidente de l'Union française pour le Suffrage, Plaminkowa, sénateur (Prague), Angles, inspectrice scolaire (France), Clara Mende (Allemagne), journaliste, Cadbury (Grande-Bretagne), Beckmann et Turnau (Allemagne), ces dernières présidentes de Commissions du Conseil International des Femmes, qui, jointes aux membres du Comité International plus habituellement à Genève, à plusieurs des femmes déléguées à la Conférence, et à bon nombre de féministes et de pacifistes genevoises, ont contribué à donner à ces réunions une valeur toute particulière.

La Conférence débuta, le samedi après-midi, par un magistral exposé de M. de Brouckère, sénateur (Belgique), sur ce sujet: *Désarmement qualitatif, désarmement quantitatif et limitation budgétaire*, sur lequel nous aimerions pouvoir revenir plus en détail dans un prochain numéro; car il est utile de montrer, en ces périodes de carence de la Conférence, les impasses dans lesquelles elle risque de se laisser accluser, si une vigoureuse pression de l'opinion publique ne la remet pas dans la voie active. M. de Brouckère n'a pas été tendre pour les experts, qui, chargés de déterminer quelles sont les armes offensives — dont, a-t-il assuré, un sous-lieutenant d'infanterie pourrait, avec un peu de bonne volonté, dresser la liste en moins de deux heures — se complaisaient dans des détails essentiellement techniques, et trouvent toujours que l'arme en usage dans leur pays est infiniment moins dangereuse que celle du voisin, et ne constitue qu'un joujou de défense nationale! « Si la Conférence ne réussit pas, s'est écrié avec éloquence M. de Brouckère, c'est parce qu'elle ne se préoccupe pas de la question de la destruction des armes offensives ».

Texte de la résolution votée par l'Assemblée de Coire:

L'Assemblée constate que la production privée et le commerce privé des armes à l'égard desquels le statut de la S. d. N. de 1919 annonçait déjà son intention d'entreprendre la lutte, constitue aujourd'hui encore, et cela malgré la convention du 17 juin 1925, de gros obstacles à travers la voie devant conduire au désarmement.

Elle constate que juste au moment où siège à Genève une conférence du désarmement, un Etat que l'opinion mondiale considère comme l'agresseur, est approvisionné en armes et que les gouvernements ne sont pas à même de mettre un terme à ce scandale.

Elle exprime sa conviction que le peuple suisse n'entend pas tolérer plus longtemps la participation de notre pays à de tels gains.

Elle prie le Conseil fédéral d'agir de manière que la convention de 1925 relative à l'interdiction du commerce privé et le projet de la commission de 1929 concernant le contrôle de l'Etat